



Le mot du maire

« discours prononcé lors de la cérémonie des vœux le 07 janvier 2017 »

Bonjour à toutes et à tous,

Je vous remercie d'être présents à ce traditionnel moment de convivialité, et vous adresse tous mes vœux de bonheur, de santé et de réussite pour vous et vos familles.

L'année 2016 a encore été le théâtre d'événements bien tristes.

Les attentats à l'aéroport de Bruxelles, les camions fous du 14 juillet à Nice et sur le marché de Noël à Berlin, l'assassinat d'un prêtre et de gendarmes, les attentats en Turquie, perpétrés par quelques fanatiques au nom de leur soi-disant religion, nous ont laissé un sentiment d'impuissance face à la menace terroriste, omniprésente désormais dans notre société.

Restons unis pour préserver l'âme de nos petits villages, havre de paix et de tranquillité.

Au niveau communal, la numérotation communale est effective depuis novembre. Nous espérons qu'elle vous donne satisfaction, car ce projet a été conçu pour votre confort et votre sécurité.

Nous avons fait réaliser des travaux d'enrobés sur le parking à l'entrée du village.

Pour 2017, les travaux de réalisation d'enrobé sur le parking de la salle des fêtes seront effectués. Avec la réalisation d'un colombarium, notre mini-contrat de développement sera alors terminé, et nous ne pouvons que nous réjouir d'avoir été éligible à ce minicontrat.

Pour rappel, le minicontrat était une procédure permettant aux petites communes de bénéficier de subventions importantes du conseil général pour mener à bien leurs projets, avec un étalement des opérations sur plusieurs années.

Nous nous devons de protéger le patrimoine communal. Les peintures de l'église, refaites il y a vingt ans, commencent à s'écailler. Une remise en état du mur du cimetière serait aussi nécessaire.

Des travaux seront donc à prévoir dans les années à venir.

Pour les festivités, je donne rendez-vous à nos aînés pour notre traditionnelle journée le 05 mars 2017. A ce sujet si vous avez quelques photos des anciens repas, merci de nous les prêter pour une rétrospective sympathique.

Je vous remercie de votre attention et vous convie maintenant à poursuivre la soirée autour du verre de l'amitié.

Paul BERTHIER

TRAVAUX 2016

Salle des fêtes

Depuis plusieurs mois des oiseaux avaient élu domicile sur la charpente extérieure de la salle des fêtes surplombant le balcon, générant des salissures importantes et un risque de dégradation des boiseries. Afin de palier à ce désagrément des pics anti-volatiles ont été mis en place sur les débords de charpente. Les travaux ont été effectués par l'entreprise locale GENTET SERVICES

Mise en sécurité

La plaque recouvrant le puits situé devant la mairie a été changée pour une mise en sécurité. L'ancienne plaque s'étant dégradée au fil des années. . Les travaux ont été effectués par l'entreprise locale GENTET SERVICES

Voirie

Réfection de l'enrobé sur la partie haute de l'impasse de l'étang.
Mise en enrobé du parking situé à l'entrée du village
Travaux effectués par EIFFAGE

Numérotation de la voirie

La numérotation de la voirie a été réalisée à l'automne, répondant ainsi à l'obligation faite au code collectivités territoriales ; décret n°94-11112 du 19 décembre 1994 .
Grâce à celle-ci, vous bénéficiez une meilleure qualité des services : accès rapide des services d'urgence, livraisons plus rapides, relation facilitée avec les services publics, accès facilité aux prestations à domicile (soins à domicile, plateaux repas...).

L'entreprise PIC BOIS a réalisé les panneaux et numéros, et la mise en place a été assurée par l'entreprise locale PERA Gérard

COMPTES 2016

FONCTIONNEMENT DEPENSES	174797,53
<i>CHARGES A CARACTERE GENERAL dont :</i>	40920,20
Eau	487,14
Electricité	5648,18
Petit équipement (volet SDF, armoire mairie...)	922,57
Fournitures administratives	409,98
fournitures entretien + divers (fleurissement..)	927,80
Colis des aînés	587,51
Combustibles (granules salle des fêtes)	1530,65
Entretien de bâtiments	5687,72
Entretien voies et réseaux	13944,00
Entretien biens mobiliers	0,00
Maintenance	1763,60
Primes d'assurance	2990,50
Documentation générale	274,40
Publication	118,00
Indemnités au comptable divers	218,34
Fêtes et cérémonies (repas aînés, arbre de Noël)	0,00
redevances RGD (logiciel cadastre)	3137,27
506,00	
Frais d'affranchissement	273,18
Frais de télécommunications	1107,04
Cotisations assoc. Maires + CAUE	364,32
Taxes foncières	22,00
CHARGES DE PERSONNEL dont	28238,08
Charges de personnel	19703,76
Charges sociales (urssaf, ircantec ...)	8534,32
AUTRES CHARGES GESTION COURANTE dont:	62635,68
Indemnités élus + cotisations	16837,68
maintenance logiciels mairie	598,39
Contributions organismes (sivu, collège, siaga..)	44205,71
Subventions(sou des écoles, SPA, croix rouge)	993,90
INTERÊTS DES EMPRUNTS	14678,57
VERSEMENT FNGIR+ FPIC	28325,00

FONCTIONNEMENT - RECETTES	329534,28
<i>PRODUITS DIVERS - SERVICES dont :</i>	555,00
Remboursement charges sécu, sociale	161,00
Redevance d'occupation du domaine public	394,00
IMPÔTS ET TAXES dont :	165765,23
Contributions directes	73800,00
Attribution compensation	34217,00
Taxe sur pylônes électriques	9008,00
Taxe sur l'électricité	3282,23
Droit de mutations (Y compris subvention voirie)	45458,00
DOTATIONS, SUBVENTIONS, dont :	66352,00
D.G.F,	27896,00
D.S.R.	8556,00
Dotation élus	2895,00
Compensation exonérations taxes	3010,00
dotation recensement autres participations	627,00
Fds dptal T.P.(dont subsvs , numérotation)	23368,00
REVENUS DES IMMEUBLES(location Salle)	2460,00
PRODUITS FINANCIERS	
PRODUITS EXCEP	145,26
EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT REPORTE	94256,79
EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT 2016	154736,75

INVESTISSEMENT - DEPENSES	42437,02
capital des emprunts	18850,22
NUMEROTATION	15310,40
VOIRIE 2016	8276,40
INVESTISSEMENT RECETTES	138139,96
FC TVA	45018,83
Taxe d'aménagement	1993,35
divers subvention : solde falaise banchet	2430,00
excédent d'investissement reporté	88697,78
EXCEDENT D'INVESTISSEMENT 2016	95702,94

SOIT EXCEDENT DE CLOTURE 2016

250439,69

ETAT CIVIL

Naissances



Marius PLANCHE, fils de Gaëlle et Grégory PLANCHE
né le 22 mars 2016

Alex CEVOZ-MAMI GIMENEZ, fils de Sandrine GIMENEZ et
Emmanuel CEVOZ-MAMI né le 27 août 2016

Aucun mariage

Décès

Nous avons à déplorer 2 décès accidentels sur la commune (un accident de parapente et un accident de la circulation sur l'autoroute)

Nouveaux habitants :

Nous souhaitons la bienvenue à nos nouveaux habitants ! N'hésitez pas à venir faire connaissance en mairie !

AUTORISATIONS D'URBANISME 2016

DECLARATIONS PREALABLES

- **GODON Grégory**
Clôture
- **BONNET-LIGEON Eliane**
Installations photovoltaïques
- **MAIRIE VEREL DE MONTBEL**
Création places stationnement salle des fêtes
- **VOLOSSUK Jean-François**
Division parcellaire
- **BERLAND Véronique**
Clôture
- **CLARET Aurélien**
Portail
- **PESENTI & RICHARD**
Création ouvertures maison

PERMIS DE CONSTRUIRE

- **DE OLIVEIRA GOMES & ISONE**
Piscine Terrasse et clôture
- **DAMOUR Didier**
Abri voitures + annexes
- **GROS Ludovic**
Construction maison individuelle

CCAS

Repas des Aînés

Le **06 mars 2016**, nos aînés ont été invités au traditionnel repas offert par le CCAS et la municipalité.

Afin de divertir les convives un mini loto avait été organisé. Certains à qui la chance a souri, ont pu repartir avec quelques gourmandises, et lots offerts par des artistes locaux. Ce fut une agréable journée passée avec nos aînés.

Nous les attendons nombreux le **dimanche 05 Mars 2017**, afin de partager avec un savoureux repas et un moment convivial

Colis des Aînés

Comme chaque année, les membres du CCAS ont eu le plaisir de rendre visite aux aînés de la commune afin de leur apporter quelques friandises pour les fêtes de fin d'année et ainsi partager quelques instants.

Agnès, Karine, Nicole, Nicolas et Christian ont distribués 26 colis, dont 2 étaient destinés à des personnes résidant en EHPAD.

Arbre de Noël

Pour la seconde année, les CCAS de BELMONT TRAMONET et de VEREL DE MONTBEL ont organisé un arbre de Noël commun pour les enfants du regroupement scolaire.

Cette année GUIGNOL était l'invité vedette de la fête.

Petits et grands ont pu apprécier les aventures de ce fameux personnage Lyonnais.

Les enfants se sont fait les complices de GUIGNOL pour l'aider dans son perpétuel combat contre les méchants.

C'est ensuite le Père Noël qui est venu avec sa hotte remplie de friandises pour chacun. Cette agréable journée c'est achevée par un goûter collectif.

Les CCAS donnent rendez-vous aux enfants des 2 communes en décembre 2017 pour un nouveau moment de partage.

ASSOCIATIONS COMMUNALES

SOU DES ECOLES

Le sou des écoles de Belmont-Tramonet et Verel de Montbel vous remercie pour votre participation à chacune de nos manifestations.

Avec votre aide, les enfants de Belmont Tramonet et Verel de Montbel peuvent participer aux sorties et activités pédagogiques, culturelles et sportives.

Les élèves du CP au CM2 ont réalisé une dizaine de séances piscine à la Tour du Pin en octobre et Novembre dernier.

En janvier 2017, tous les élèves de Verel et Belmont ont participé à une sortie neige au cœur du massif des bauges, les Aillons-Margéraz. Un beau programme : chien de traîneaux, randonnées en raquettes, luges et découverte de l'astronomie au planétarium.

Un grand merci à tous les bénévoles, au SIVU, et à vous habitants pour votre soutien et mobilisation à chacune de nos manifestations.

Nous espérons pouvoir passer le relais à d'autres parents en septembre 2017 afin que le sou des écoles puisse perdurer pour financer les activités des enfants

Laurence BURNIER

Présidente du sou des écoles

A.C.C.A.

Les chasseurs ont organisé leurs traditionnels « BOUDINS A LA CHAUDIERE » les 11 et 12 février 2017, qui ont rencontré un vif succès

B.V.A.V.

Association en sommeil cette année, mais toujours vigilante.

F.N.A.C.A

Les anciens combattants d'Afrique du Nord vous invitent à commémorer le cessez le feu en Algérie le 19 mars, ainsi que le 11 novembre pour perpétuer le souvenir des guerres 1914-1918 et 1939-1945, en hommage aux victimes et pour devoir de mémoire.

Le délégué FNACA

Michel PHILIPPON

NOS ÉCOLES

La rentrée scolaire de septembre 2016 s'est passée au mieux.

Nos enseignantes étaient fidèles au rendez-vous. Elles ont accueilli 68 enfants dans nos deux écoles.

- Madame ANSELME à l'école maternelle de Verel de Montbel accueille 21 enfants dont 3 en petite section, 6 en moyenne et 12 en grande section. Elle bénéficie toujours de l'aide précieuse de Madame CAILLET, Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles et depuis la rentrée et pour deux ans de celle de Mademoiselle CUSANO, environ une semaine sur deux, en contrat d'apprentissage dans le cadre de la préparation d'un CAP Petite Enfance.

Le mot de Madame ANSELME, Directrice de l'école maternelle

Durant la saison 2015/2016 la classe de maternelle a travaillé sur un projet autour du thème de l'escargot. Au printemps, la classe a préparé un terrarium pour accueillir 4 escargots. Les enfants ont observé la vie de ces animaux, déplacement, alimentation, reproduction, histoires...

Ce projet s'est terminé lors d'une sortie de fin d'année à la ferme aux escargots de Bordenoud. Les enfants ont visité la ferme et participé à l'élevage. Ce fut une belle journée pour tous.

La dernière semaine de classe, les enfants de GS ont rencontré leur maîtresse de CP. Pendant cette matinée, les PS et MS ont participé à des jeux sportifs avec les CE1

- Mesdames JACQUET et VIAL à l'école élémentaire se répartissent 47 enfants soit 8 CP, 12 CE1, 6 CE2, 11 CM1 et 10 CM2.

Le mot de Madame VIAL, Directrice de l'école élémentaire

Lors de la saison dernière, les enfants de CE2, CM1 et CM2 ont travaillé sur un projet de théâtre musical qui s'est déroulé en partenariat avec les écoles d'Avressieux et de Champagneux. Nous avons bénéficié de 12 interventions de 3 artistes de la Compagnie «Les Petits Détournements». Ils sont venus faire travailler les enfants dans les classes. Nous nous sommes déplacés une fois à l'école de Champagneux afin de rencontrer les autres enfants et de mettre au point le déroulé du spectacle qui s'est tenu la 1er avril à la salle des fêtes de St Genix sur Guiers.

Le 3 juin 2016 ;

Sortie pour les CP-CE1-CE2

à l'écomusée de la Combe de Savoie

à Grésy sur Isère

Comme pour la rentrée 2015/2016, nous constatons une baisse de l'effectif global. 12 enfants sont partis au collège et seulement 5 nouveaux inscrits à l'école maternelle et 2 à l'école élémentaire.

De nombreux enfants sont scolarisés sur le lieu de travail des parents. Nous le comprenons tout à fait. Toutefois, au regard des services proposés (cantine et garderie du matin dès 7h 30 et le soir jusqu'à 18h 15), nous sollicitons grandement les familles des communes du regroupement scolaire pour que leurs enfants rejoignent nos petites écoles rurales afin que celles-ci puissent maintenir leur effectif et à long terme leur existence.

Des aides précieuses

- Madame BONZOM, Emploi de Vie Scolaire (EVS) dont les missions principales sont l'aide administrative et l'assistance pour l'encadrement, partage son temps entre les écoles de Verel de Montbel, de Belmont-Tramonet et de Domessin.
- Madame TILOUCHE, Agent de Vie Scolaire (AVS) est présente 12 heures sur chacune de nos écoles pour venir en aide aux enfants en difficulté qui ont besoin d'un accompagnement personnel.
- Le RASED (Réseau d'Aides Spécialisées aux Elèves en Difficulté) avec la présence ponctuelle de Monsieur CHARNAY, maître spécialisé. Il apporte des aides pédagogiques ou rééducatives. Son travail spécifique est complémentaire de celui des enseignantes et il permet une meilleure réponse aux difficultés d'apprentissage et d'adaptation aux exigences scolaires qu'éprouvent certains élèves.

De nombreuses actions pédagogiques

Elles sont initiées par nos institutrices qui font chaque année un gros travail en amont puis en aval de ces activités. Certaines sont réalisées grâce au généreux financement du Sou des Ecoles qui a besoin de l'implication et de la présence des parents.

- Les 9 sorties à la piscine de la Tour du Pin de ce début d'année scolaire ont nécessité la présence de bénévoles agréés pour encadrer les deux classes de Belmont-Tramonet.
- Une sortie au Margériaz est programmée pour le 2ème trimestre scolaire prochain et s'articulera autour d'une randonnée en raquettes, d'une projection au planétarium et d'une balade en traîneau tiré par des chiens.

Des Activités Pédagogiques Complémentaires (APC) sont également proposées chaque semaine aux élèves qui ont besoin d'un « petit coup de pouce » dans leur apprentissage.

A l'école maternelle, le mercredi à 11 heures 30 et pour l'école élémentaire, le mercredi de 8 heures à 8 heures 35 et le jeudi de 13 heures à 13 heures 30 pour le cycle 2 ainsi que les mercredis et jeudis de 11 heures 45 à 12h 15 pour le cycle 3.

Les enfants accueillis le sont sur proposition des enseignantes et en accord avec les familles.

Des Temps d'Activités Périscolaires (TAP)

Le jeudi après-midi, suite à la nouvelle organisation des rythmes périscolaires, une forte majorité de nos enfants participe aux différents ateliers proposés par l'établissement intercommunal compétent, la Communauté de Communes Val Guiers (CCVG).

De nombreux intervenants se déplacent tout au long de l'année sur les écoles des Communes membres de la CCVG, le mardi ou jeudi suivant les structures. Pour nos écoles, Madame GRAS, agent également sur d'autres missions périscolaires (cantine, transport scolaire) est la référente des TAP et assure la coordination avec la CCVG. Elle anime également des activités sur toute l'année scolaire.

Le mot de la Communauté de Communes Val Guiers

Quelles nouvelles des rythmes scolaires ?

L'année 2015/2016 a été riche en activités et s'est terminée par la fête des TAP qui a eu lieu le dernier jeudi de l'année scolaire.

Lors du comité de pilotage du 28 avril 2016 il a été fait le constat que les enfants ont besoin de temps de respiration qu'ils ne trouvent pas forcément lors des TAP.

Une nouvelle activité a été mise en place à la rentrée sous forme d'un espace détente. Patricia, en charge de ce projet propose plusieurs ateliers calmes : dessin, lecture, modelage, jeux de société, jouets, matériaux en libre service... les enfants choisissent leur activité, peuvent en changer, et peuvent aussi choisir de ne rien faire.

Tout au long de l'année scolaire les enfants vont retrouver des activités environnements avec Sébastien, de l'archéopatrimoine avec Jean Pierre, des percussions avec Benoit, des activités autour du livre : création de conte et des cartes « pop up » avec Patricia, de l'espagnol avec Virginie, des activités textiles avec Anaïs et pour les plus grands une réflexion sur le harcèlement avec Laurent.

A Verel les plus jeunes vont pouvoir s'initier à l'anglais avec Charlotte, faire des activités manuelles ou encore des grands jeux, ainsi que du sport. Cécile, Sophie ou Charlotte et Karine prennent en charge les enfants de l'école maternelle sur toute l'année.

Un nouveau projet de territoire doit être étudié pour la rentrée 2017/2018, le Comité de Pilotage va être réuni au cours du premier trimestre 2017 afin de mettre en place une réflexion partagée par tous les acteurs (Elus, enseignants, parents, Communauté de Communes ...).

Le Syndicat Scolaire de Montbel

Le Syndicat intercommunal a fait le choix depuis sa création de proroger la décision des deux communes d'allouer chaque année un budget minimum de 50 Euro par enfant, pour permettre aux enseignantes d'acquérir le matériel pédagogique et les fournitures nécessaires.

La gestion du personnel, des bâtiments scolaires et du restaurant sont à la charge.

Isabelle, Secrétaire du Syndicat reste à votre disposition quotidiennement et nous la remercions pour son efficacité et sa disponibilité. Le Syndicat gère également la bibliothèque intercommunale, dans le cadre de ses activités scolaires et également lors des permanences d'accueil tout public.

Le Syndicat a également financé quelques équipements au cours de l'année 2016. En fin d'année, un nouveau copieur multifonctions a été installé à l'école élémentaire et celui utilisé jusqu'à présent a été transféré à l'école maternelle. Un petit réfrigérateur, un meuble de rangement, un appareil audio ainsi qu'un appareil photos ont également été acquis.

La garderie périscolaire

Malgré la baisse des effectifs de nos écoles, la fréquentation de la garderie basée à Belmont-Tramonet est en hausse. Il a donc été nécessaire pour l'intercommunalité compétente, la CCVG, d'affecter du personnel supplémentaire pour l'encadrement. Ce sont toujours les agents du Syndicat scolaire déjà présents sur site (cantine, transport ou entretien des locaux) qui sont mis à disposition soit Isabelle, Patricia, Karine et Laurence, sur qui nous pouvons toujours compter. Nous les remercions pour leurs qualités, diverses compétences, disponibilité et patience.

La hausse de fréquentation a été perceptible notamment le matin et le midi où depuis la rentrée une garderie hors cantine a été mise en place jusqu'à 12 heures 15. C'est suite à la suppression progressive du transport scolaire de midi, que la Communauté de Communes Val Guiers a décidé d'organiser cet accueil sur toutes les structures, pour leur permettre aux parents de récupérer les enfants qui ne mangent pas en cantine.

Rappel des horaires de la garderie

Dès 7h 30 le matin et jusqu'à 8h 35 pour les élémentaires qui restent sur site (les petits de la maternelle partent à 8h 15 avec la navette du transport scolaire pour rejoindre leur école)

Le midi jusqu'à 12h 15 (hors mercredi où elle se termine à 12h 30)

Le soir de 16h 45 à 18 heures 15

Hors accueil périscolaire, les écoles ouvrent leur porte (sous la responsabilité des enseignantes) à 8h 20 et 13h 20 pour l'école maternelle à Verel de Montbel et à partir de 8h 35 et 13h 35 pour l'école élémentaire à Belmont-Tramonet

Les enfants non inscrits à la garderie ne peuvent pas être accueillis avant ces horaires.

La cantine scolaire

Les cuisines du foyer de personnes âgées de Saint Genix sur Guiers fournissent toujours notre cantine. La livraison est réalisée par leur transporteur en début de matinée et conservée en chambre froide.

Aménagée dans notre salle des fêtes de Belmont-Tramonet, sur la partie extension, elle fonctionne depuis 11 ans, les jours d'école hormis le mercredi.

L'installation du restaurant et la mise en chauffe des plats sont réalisées par Isabelle.

Des équipements fonctionnels sont affectés au bon déroulement des diverses étapes de la restauration collective qui reste de la compétence du Syndicat scolaire et notamment le personnel polyvalent constitué de notre quatre agents dont les missions sont multiples (service, aide à la restauration, surveillance, entretien, animation après repas...)

Le Transport scolaire

Bien que la compétence ait été transférée à la grande région Auvergne-Rhône-Alpes, le service est toujours géré au plus proche par la Communauté de Communes. Attentive d'une part aux besoins de la population et d'autre part au coût très important des circuits nécessaires, elle étudie des alternatives pour les petites villes de notre secteur : en sécurisant les accès aux écoles pour les piétons, les vélos, en formant des parents volontaires pour encadrer les enfants en déplacement, en cherchant des solutions de covoiturage...

Pour les écoles du regroupement pédagogique Belmont/Verel, une baisse des effectifs a été constatée lors de cette rentrée. Plusieurs raisons : le coût en hausse et la suppression du circuit de midi pour les grands de Verel et leur retour à l'école pour 13 heures 30. A terme, celui de Belmont-Tramonet sera également supprimé et d'ici 2 ans, seule la navette entre les 2 écoles sera maintenue pour permettre l'accès à la cantine des petits de la maternelle.

Pour leur sécurité, Laurence accompagne chaque jour les enfants dans la navette entre les deux écoles et Patricia officie quant à elle dans le car sur le circuit de Belmont-Tramonet, les matins et soirs. Elle reste dorénavant en accueil garderie, le mercredi et tous les midis ainsi qu'à 13 heures. Cette décision est justifiée par la baisse de fréquentation dans le car et la présence importante des enfants en cantine et garderie.

La bibliothèque intercommunale « Montbel Auteurs »

Aménagée en 2009, suite aux grands travaux de restructuration de nos écoles, la bibliothèque accueille les lecteurs petits et grands lors des permanences d'ouverture au public du mercredi après-midi et samedi matin et ce, grâce à une équipe de bénévoles motivée et toujours prête à vous conseiller. Pour 2015, elle comptait 279 abonnés dont 144 adultes et 135 enfants. Elle disposait également de 3704 ouvrages en fonds propre dont 1549 livres enfants, sans compter les prêts de la bibliothèque départementale « Savoie-Biblio » avec laquelle elle organise des échanges tous les mois.

Ainsi, de nombreux livres vous attendent sur nos rayonnages. Le choix important peut satisfaire l'ensemble des lecteurs.

Cette année, une subvention a été sollicitée par le Syndicat auprès de l'Assemblée de Pays de Savoie. Elle a été allouée courant décembre pour un fonds thématique constitué de documentaire pour la jeunesse. De nombreux ouvrages dans des thèmes très variés seront mis en rayon tout au long de l'année à venir.

Les enfants de l'école de Belmont-Tramonet bénéficient de la bibliothèque scolaire et sont accueillis régulièrement sur place. Ceux de Verel de Montbel et depuis deux ans ceux des écoles d'Avressieux bénéficient d'un prêt renouvelé tous les semestres.

Au cours de l'année, Patricia et Dominique ont participé à une formation spécifique pour l'accueil des scolaires.

Des animations sont organisées chaque année. Pour 2016, le 19 novembre, lors de la manifestation « bibliothèque en fête » nos bibliothécaires ont accueilli un spectacle avec le « cabinet des curiosités » et un auteur pour une lecture de contes. Le 21 décembre, une lecture de contes de Noël a été organisée pour les enfants, suivie d'un goûter.

Si vous avez un peu de temps, les membres bénévoles de la bibliothèque seront très heureux de vous accueillir au sein de leur équipe ou comme nouveaux lecteurs.

Nous les félicitons et les remercions pour le travail accompli.

Bonne lecture à tous.

Danièle VALLIN, Présidente du Syndicat Intercommunal Scolaire de Montbel

Cérémonie du 11 Novembre

C'est sous une pluie battante que la commémoration du 11 novembre s'est déroulée.

En ce 98e anniversaire de l'Armistice du 11 novembre 1918, la France commémorait également le 100e anniversaire de la bataille de Verdun et des combats de la Somme. A Verdun, le 21 février 1916, en neuf heures d'un pilonnage ininterrompu, 1.000.000 d'obus s'abattent sur les lignes françaises. Ainsi commence un combat pathétique, titanesque, d'une violence inouïe dont l'horreur restera dans toutes les mémoires comme une vision d'enfer. Les hommes vont se livrer à des combats confus, acharnés, se terminant dans un effroyable corps à corps.

Ils tiendront 300 jours et 300 nuits ; 300 jours et 300 nuits d'héroïsme dans un esprit de sacrifice absolu. L'armée française y perdra 163.000 hommes, l'armée allemande 143.000. L'année 1916 fut aussi celle de la Bataille de la Somme engagée le 1er juillet par une attaque franco-anglaise. L'importance de cette offensive concertée, la ténacité méthodique des alliés et l'énergique impulsion donnée à cette offensive sur la Somme viendront à bout de l'obstination des allemands plus assez forts pour résister à la fois à Verdun et sur la Somme. Cette bataille ne prendra fin que le 18 novembre 1916. L'armée française y perdra 67.000 hommes, l'armée britannique 206.000, l'armée allemande 170.000.

En ce jour de commémoration, un hommage est rendu à tous ces soldats de Métropole, d'Outre-mer et des Pays alliés, qui ont fait preuve d'un courage exemplaire méritant une indéfectible reconnaissance. Ils se sont tous battus pour un idéal de paix et de liberté.

A l'issue de la cérémonie, la municipalité a offert le verre de l'amitié.

Petit historique de la commune

Altitude : 386 m

Superficie : 374 ha

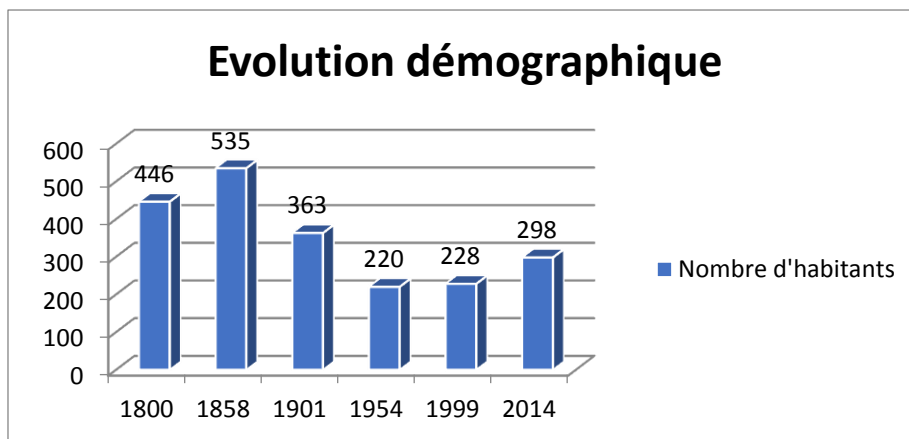
Les habitants de Verel de Montbel sont les **Veroillots et les Veroillotes**.

Notre commune a connu une démographie très variable au fil des années.

Après une baisse significative vers 1954, le nombre d'habitant est en légère hausse.

Evolution de population de Verel de Montbel						
	1800	1858	1901	1954	1999	2014
Nombre d'habitants	446	535	363	220	228	298

(Sources : Ldh/EHESS/Cassini jusqu'en 1999⁴ puis Insee à partir de 2006⁵.)



Anciennes appellations de la commune :

En 1120 : Ecclesiat Sancti Johanne de Veray ; En 1142 : Ecclesia de Sancto de Johanne de Verello

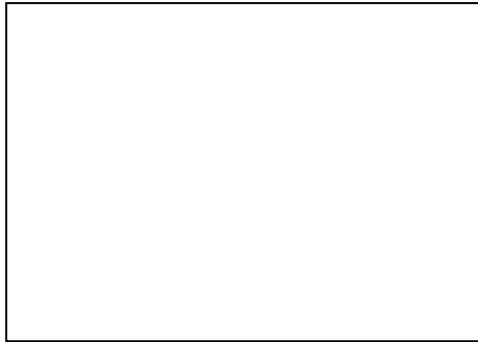
Au 12^{ème} siècle : Verellum de Montbello ; En 1729 : Verel de Mon Bel ; En 1732 : Verel de Montbel en Savoye ; En 1757 : Veyrel en Savoye et depuis 1820 : Verel de Montbel

Historique de l'église de la commune :

D'après la tradition locale, un groupe de religieux de Tamié aurait primitivement desservi cette paroisse, à la demande des Seigneurs de St Séverin dont un château était situé à Verel , (seules subsistent des ruines près du tunnel de l'autoroute)

Les religieux ont beaucoup contribué au déboisement des forêts, à l'assainissement des marais et à la culture des terres. Ils ont tout abandonné à l'époque de la Révolution. Leur couvent, en parti démoli, appartient depuis le début de ce siècle à une famille originaire de St Béron, les Cévoz. La petite église, construite en ce lieu, fut l'église paroissiale jusqu'en 1842.

Emplacement de l'ancienne église
et du cimetière avant 1844.

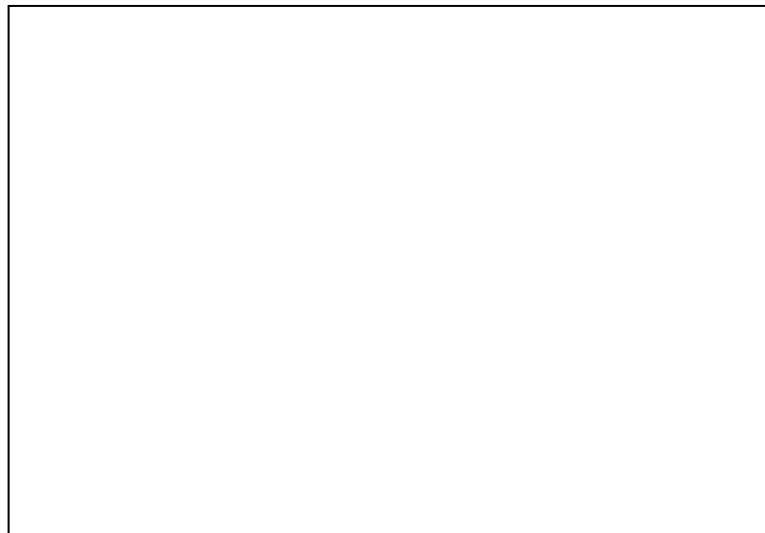


En effet le 1er Septembre 1839, " après 2 ans de sueurs, de luttés et d'opiniâtres oppositions, il fut officiellement décidé de construire une église, un presbytère et un cimetière au centre de la commune. Deux propriétaires cédaient gratuitement 400 toises de terrain pour les futurs bâtiments paroissiaux. On vendit les anciens et le vieux cimetière : mise à prix 3 000 francs. On vendit également un terrain communal dont la vente produisit la somme de 15 500 francs. " Le Conseil fit un rôle de transports volontaires de 1 550 m³ de pierres, et le travail, joint à d'autres, fut exécuté avec empressement de la part des habitants " a noté le Curé F. Vachaud.

TOURNIER fut l'architecte choisi. L'essentiel du travail se fit en 1841 et 1842. La dépense totale prévue était de 19 346 francs.

La bénédiction de l'église eut lieu le 7 avril 1844, le jour de Pâques, " en présence d'un grand nombre d'ecclésiastiques, de toute la paroisse assemblée et d'une foule d'étrangers. Vingt coups de canon ont fait retentir au loin la nouvelle de cette grande fête ".

L'église actuelle située au cœur du village a été solennellement consacrée par le Cardinal Alexis BOILLIET l'an de grâce 1847, le 13 avril.



SALLE DES FÊTES

Mise à disposition

La salle des fêtes a pour vocation première d'accueillir la vie associative locale. Elle est mise gracieusement à disposition des associations de la commune une fois par an.

Dans les mêmes conditions, elle est mise à disposition des écoles du regroupement et services périscolaires. La salle des fêtes peut également être utilisée pour des manifestations organisées par la Commune et son CCAS. Elle peut être louée à des habitants et sociétés domiciliés à Verel de Montbel pour des manifestations exclusivement familiales et privées.

Elle peut être louée aux associations extérieures et groupements divers (chambre d'agriculture, de commerce...) au tarif « habitant ».

Dans la mesure des places disponibles, elle peut être louée aux habitants et sociétés domiciliés hors commune pour des manifestations exclusivement familiales et privées. Cependant, les conditions tarifaires sont plus importantes pour ces derniers

Les modalités de réservation et tarifs

Les opérations de réservation se réalisent uniquement auprès du secrétariat de Mairie pendant les heures d'ouverture : **Mardi 8h30 – 11h30 et Jeudi 14h00– 18h00**

Au maximum 15 jours avant la location

Une caution de 1500 € est demandée.

Capacité maximum **120 personnes**.

Les tarifs s'entendent tout compris : accès à toutes les parties de la salle des fêtes (hors sous-sol), mobilier, vaisselle, eau, électricité, chauffage.

Tarifs	Journée (24h) Hors week end	Week end samedi 8h au dimanche 20h	Grand Week End vendredi 14h au lundi 14h	Demi-journée Réservé aux associations
Habitant de la commune	220,00 €	280,00 €	340,00 €
Association communale	220,00 €	280,00 €	340,00 €	70.00 €
Association extérieure à la commune	220,00 €	280,00 €	340,00 €	70.00 €
Personne extérieure à la commune	440,00 €	560,00 €	680,00 €

La salle des fêtes étant située à proximité d'habitations le loueur s'engage à ne pas générer de nuisances sonores pour le voisinage , à interdire, après 22 heures, les animations ou manifestations extérieures à la salle et à faire respecter le bon ordre.

Toute infraction pourrait entraîner l'expulsion du contrevenant, la suspension provisoire ou définitive d'une manifestation ou du créneau attribué.

INFOS IMPORTANTES

OUVERTURE SECRETARIAT DE MAIRIE



La mairie est ouverte le **MARDI de 8 h 30 à 11 h30** et le **JEUDI de 14 h à 18 h** ; Permanence du maire le jeudi de 16 h à 18 h ou sur rendez-vous (tél mairie : 04.76.37.28.09)

PREFECTURE DE LA SAVOIE :

SERVICE CARTES GRISES



Depuis le 7 novembre 2016, pour les particuliers et les professionnels (hors professionnel de l'automobile), toute démarche relative à l'immatriculation d'un véhicule doit impérativement être faite sur rendez-vous (sur le site de la Préfecture : www.savoie.gouv.fr)

SERVICE PERMIS DE CONDUIRE



Si vous sollicitez un permis de conduire à la suite d'une perte, d'un vol, d'une détérioration ou d'un changement d'état civil, vous pouvez effectuer une demande en ligne en vous connectant sur le site de l'[Agence Nationale des Titres Sécurisé](http://Agence Nationale des Titres Sécurisés) (ANTS). **Puis prendre rendez-vous à la préfecture pour retrait du titre.**

Plus de renseignements sur le site de la Préfecture www.savoie.gouv.fr

AUTORISATION DE SORTIE DU TERRITOIRE

Depuis le 15 janvier 2017, l'autorisation de sortie de territoire d'un mineur non accompagné par un titulaire de l'autorité parentale est rétablie.

Si votre enfant voyage à l'étranger sans vous, il vous faudra remplir un formulaire, le signer. Puis remettre ce formulaire à l'accompagnant, avec une photocopie de votre pièce d'identité.

Formulaire disponible sur le site service-public.fr : Cerfa n°15646*01

CARTE NATIONALE D'IDENTITE



Les demandes de cartes d'identité seront traitées désormais par des mairies équipées reliées à l'application TES (titres électroniques sécurisés) : mairie de Pont de Beauvoisin Savoie et Isère, mairie de Yenne, Les Echelles, Chambéry. Comme pour les passeports il vous faudra prendre rendez-vous pour faire établir votre Carte d'identité. (service mis en place entre mi-février et fin mars 2017)

ELECTIONS 2017



Cette année est une année de refonte, c'est-à-dire une remise à jour de la liste électorale. Vous recevrez donc courant mars une nouvelle carte électorale pour le vote des présidentielles et des législatives.

Présidentielles : 1^{er} tour le dimanche 23 avril 2017 - 2nd tour le dimanche 07 mai 2017

Législatives : 1^{er} tour le dimanche 11 juin 2017 - 2nd tour le dimanche 18 juin 2017

DIVAGATION DES CHIENS



Nous avons toujours ces mêmes problèmes récurrents de divagation de chiens. Nous vous rappelons que **la divagation des chiens est interdite**. (possibilité de contravention de 2^{ème} classe soit **150 €**)

Une convention signée avec la SPA de Chambéry lui permet de prendre en charge les chiens errants, à charge du propriétaire de les récupérer moyennant paiement d'une indemnité de gardiennage. Pour la sécurité de tous, cette convention sera appliquée dès signalisation d'un chien errant, propriétaire connu ou pas.

INFOS DIVERSES

RESA :

une histoire de SOLIDARITE, de PROXIMITE et des moments partagés

Aller à la rencontre des personnes âgées qui se sentent seules, c'est ce que l'Association RESA "Réseau Echange Solidarité en Avant pays savoyard" essaie de faire au mieux depuis 2006.

Apporter un sourire de l'extérieur, proposer une présence et une écoute, partager un peu de temps : une trentaine de bénévoles formés visitent régulièrement à leur domicile, les personnes âgées qui le souhaitent et permettent ainsi à leurs proches de faire une pause.

A l'occasion des 10 ans en 2016, l'Association a pu faire venir à DOMESSIN le spectacle " Griottes et Coccinelles " sur le thème des " aidants – aidés ".

RESA 2015 :75 personnes visitées depuis 2006, 33 Bénévoles formés, 65 adhérents
N'hésitez pas à rejoindre le réseau.

Contact : Association RESA
Maison de la Vie locale – Place de la Résistance
73520 LA BRIDOIRE

Resa.asso@yahoo.fr - tél : 04 76 31 82 42 ou 04 76 31 18 12



Les sapeurs pompiers du service Départemental d'Incendie et de Secours de la Savoie forment (pendant les vacances d'avril) et recrutent chaque année une centaine de sauveteurs aquatiques, titulaires du Brevet National de Sécurité et de Sauvetage Aquatique, pour assurer la surveillance d'une trentaine de plages de Savoie chaque été.

Si vous êtes majeurs, sportifs, motivés et disponibles en juillet et Août, venez nous rejoindre...

N'hésitez pas à vous renseigner et demander un dossier d'inscription par courriel à sauvetageaquatique@sdis73.fr ou par courrier à

Service BNSSA – CSP Aix les Bains

215 route de l'Albanais

73100 GRESY SUR AIX



avant pays savoyard

L'OPAH de l'Avant Pays Savoyard, Chautagne et Chartrouse :

Des aides pour vos travaux de rénovation !

Prolongation de deux ans, jusqu'au mois d'octobre 2018.

Des aides financières et des conseils gratuits
L'OPAH permet, sous conditions, pour les propriétaires occupants ou bailleurs, d'attribuer des aides financières pour la réalisation de travaux et d'accompagner gratuitement à la préparation des projets, du premier contact au versement de la subvention.

Qui est concerné ?
Conditions d'éligibilité aux aides dans le cadre de l'OPAH :

- Vous habitez une des 54 communes de l'Avant Pays Savoyard, de la Chautagne et de la Chartrouse (partie savoyarde)
- Vous occupez ou vous louez un logement dont vous êtes propriétaire
- Vous souhaitez faire des travaux

Quels travaux sont aidés ?




- travaux améliorant la qualité énergétique : isolation, menuiseries, chauffage, énergie renouvelables...
- travaux permettant le maintien à domicile des personnes âgées et/ou à mobilité réduite : douche à l'italienne, siège monte escalier, rampe d'accès à l'habitation...
- travaux améliorant la sécurité, la salubrité : humidité, absence de chauffage...

A qui s'adresser ?
Pour savoir si vous pouvez bénéficier d'une aide et connaître le dispositif de l'OPAH, munissez vous de votre dernier avis d'imposition (pour les projets des propriétaires occupants) et composez le **0 800 400 522** (appel gratuit depuis un poste fixe) afin que les conseillers de SOLHA puissent vous renseigner et éventuellement, vous proposer un rendez vous à domicile.

Permanences du Centre Polyvalent d'Actions Sociales

Rue des Tissandiers 73 Pont de Beauvoisin 04.79.44.53.85

INTERVENANT	PERMANENCE
Assistante Sociale du Conseil Départemental, Délégation territoriale de l'Avant-pays savoyard 73240 Saint Genix sur Guiers Sur rendez-vous 04 79 44 53 85	<ul style="list-style-type: none"> ➤ La Bridoire et Pont de Beauvoisin Mme Patricia PERRAUD ➤ Verel de Montbel, Belmont-Tramonet et Pont de Beauvoisin Mme Célia LOZANO ➤ Domessin, Saint-Béron et Pont de Beauvoisin Mme Caroline MOUHAT
PMI – Puéricultrice Sur rendez-vous 04 79 44 53 85 Consultation des nourrissons le 3ème mercredi matin de chaque mois	<ul style="list-style-type: none"> ➤ St-Béron, Belmont-Tramonet, Verel de Montbel : Mme Béatrice RUFFIN-PHILIBERT ➤ La Bridoire, Domessin, Pont de Beauvoisin : Mme Nadine CARLE
MSA Plus de permanence	Contacter la MSA 73000 CHAMBERY 09.69.36.87.00
CAF de Savoie (Allocations Familiales) Plus de permanences	Contacter la CAF Chambéry 08 10 25 73 10
CPAM Sécurité Sociale Sur rendez-vous 06.17.30.25.51 - Mme Jeannine BERTHIER	Lundi de 9 à 12 heures jeudi de 9h à 12 heures
CARSAT	Sur Rendez-vous 04 79 26 69 10

<p>CARSAT retraite Plus de permanences</p>	 3960 – Assistante Sociale de la CARSAT
<p>Mission Locale Jeunes de Pépinières d'entreprises 1 Avenue du Baron de Crousaz Sur Rendez-vous  04.76.37.03.65</p>	<p>le Mercredi de 9h à 12h Mr Eric CHENU</p>
<p>Conciliateur de Justice Sur rendez-vous Mairie de Pont de Beauvoisin73  04.76.37.04.62 Mr Jérôme MARCHAND nommé par par ordonnance du 1er Président de la Cour d'Appel.</p>	<p>Le conciliateur est un auxiliaire de justice. Il n'est pas juge mais vient en appui de ce dernier. Il participe au désengagement des tribunaux en essayant de rapprocher les parties adverses. Il peut intervenir dans des conflits opposants des personnes telles que : voisins, commerçants, artisans, propriétaires, locataires, y compris les rapports entre personnes publiques et privées (opérateurs téléphoniques, internet) et autres litiges de la consommation.</p>

Numéros utiles

POMPIERS	18
POLICE GENDARMERIE	17
SAMU	15
URGENCE SAMU	112
CENTRE ANTI POISON LYON	04.72.11.69.11
HOPITAL PONT DE BEAUVOISIN	04.76.32.64.32
MEDECIN DE GARDE	17
PHARMACIE DE GARDE	32 37

MAIRIE VEREL DE MONTBEL	04.76.37.28.09
ECOLE DE VEREL DE MONTBEL	04.76.37.23.58
ECOLE DE BELMONT TRAMONET	04.76.37.37.37
COLLEGE LA FORET ST GENIX SUR GUIERS	04.76.31.83.13

LYCEE PRAVAZ PT DE BEAUVOISIN	04.76.37.10.10
DECHETTERIE DOMESSIN	06.25.72.93.04
ADMR THIERS ET GUIERS	04.76.31.25.60
CCAS PONT DE BEAUVOISIN	04.76.37.00.40

(soins infirmiers à domicile, téléalarme)

LISTE DES ASSISTANTES MATERNELLES SUR VEREL DE MONTBEL

- **Karine BERNERD** : *Le Bajat*
04.76.37.25.28

- **Claudine DE AZEVEDO** : *Les mandrines n° 5*
04.57.20.16.40